



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Département des affaires transversales</p> <p>78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service</p> <p>DGER/DAT/2021-944</p> <p>10/12/2021</p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 21/01/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : Formation en 2022 des directeurs des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Productions aquacoles" du baccalauréat professionnel.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
EPLEFPA
Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)
ENSFEA
Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

Résumé : Note d'information sur l'organisation en 2022 d'une formation à distance pour les directeurs d'établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Productions aquacoles" du baccalauréat professionnel.

La spécialité du baccalauréat professionnel «Productions aquacoles» est renouvelée et entre en vigueur à compter de la rentrée 2022 pour une première session d'examen en 2024.

Un dispositif d'accompagnement des équipes de direction et des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés préparant à la spécialité du baccalauréat professionnel «Productions aquacoles» est mis en place.

Il comprend quatre actions différentes :

- en janvier 2022, une **session institutionnelle de lancement (SIL)** de la rénovation destinée aux directeurs adjoints et consacrée au pilotage pédagogique. Elle se fera à distance et est l'objet de la présente note ;
- en mars 2022, une **session institutionnelle de lancement (SIL)** de la rénovation à destination des enseignants intervenant en baccalauréat professionnel «Productions aquacoles». L'objectif de cette session est d'aider les équipes à appréhender les changements induits par la rénovation de ce diplôme dans les domaines de la formation et de l'évaluation et à accompagner les changements de pratiques pédagogiques pour préparer les élèves aux épreuves. Elle sera axée sur la certification et la mise en œuvre des évaluations, ainsi que sur leurs conséquences à intégrer en matière de formation et de formalisation des dispositifs de formation (*Note de service à venir*) ;
- une **formation à destination des présidents et présidents adjoints de jury** (*Note de service à venir*) ;
- des **documents à disposition des équipes mis en ligne sur Chlorofil** : vidéos, diaporama, livret...

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL

Cette note de service a pour objectif de présenter l'accompagnement mis en place pour les directeurs et qui concerne la rénovation du baccalauréat professionnel «Productions aquacoles».

Ce stage de formation comprend une session à distance.

1.1. Objectifs

Cette formation, spécifique aux personnels de direction, se donne pour objectif de présenter les évolutions du diplôme renouvelé du baccalauréat professionnel «Productions aquacoles», leurs enjeux et les incidences sur l'organisation des enseignements. Il s'agit d'accompagner les équipes de direction au pilotage pédagogique de cette rénovation.

1.2. Public cible

Sont conviés à ce stage de formation :

- les directeurs des établissements publics (D2, D3, directeurs de CFA, directeurs de CFPPA) ;
- les directeurs des établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO).

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.3. Programme

Ce stage de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Il est co-animé par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Le programme de cette demi-journée de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
09h00-12h00	webconférence	<ul style="list-style-type: none">• Evolution des emplois et métiers• Présentation du sens de la rénovation• Présentation du référentiel de diplôme• Grilles horaires• Réponses aux questions

*Les documents relatifs au baccalauréat professionnel «Productions aquacoles» sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants à la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation et de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements.*

2. DATE ET LIEU DE FORMATION

La session de formation se déroulera à distance :

le vendredi 21 janvier 2022 de 09h00 à 12h00
(accueil connexion à partir de 08h45)
Code stage NFE0EA0002 - Code session 2022-0001
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 11 janvier 2022

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/> ou cf. **Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;

- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoïRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. **Annexe 2**).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :

- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP et de l'UNMFREO.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

Le Directeur général adjoint de l'enseignement
et de la recherche

Luc MAURER

Demande d'inscription à une formation

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif du stage

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> C
<input type="checkbox"/> Agent non identifié dans RenoiRH	<input type="checkbox"/> Matricule Agent RenoiRH :
<input type="checkbox"/> Agent d'EPL	<input type="checkbox"/> Agents d'Administration centrale, D(R)AAF ou DDI
<input type="checkbox"/> Autres agents MAA	<input type="checkbox"/> Autre
Direction ou EPL d'affectation :	
Service ou centre :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :

Code stage RenoiRH :	Code session RenoiRH :	
Libellé du stage :		
Structure organisatrice de la formation :		
N° période (1)	Dates (début – fin)	Lieu (indiquer « A distance » le cas échéant)

Motivation de la demande (1 seule réponse)		
<input type="checkbox"/> T1 Adaptation immédiate au poste de travail	<input type="checkbox"/> T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	<input type="checkbox"/> T3 Développement de nouvelles qualifications
Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation de votre Compte Personnel de Formation (CPF) auprès du service des Ressources Humaines : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (le CPF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)		
Vos attentes précises par rapport à cette formation :		

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF(2)

Fait à	Le	Signature de l'agent
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>		

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF (3)	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
<input type="checkbox"/> Avis favorable / <input type="checkbox"/> Avis défavorable	Nom :	<input type="checkbox"/> Avis favorable / <input type="checkbox"/> Avis défavorable
Motif :	Courriel :	Motif :
Nom, Signature et cachet	Téléphone :	Nom, Signature et cachet
	Signature	
Date :	Date :	Date :

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

Etablissements privés
CNEAP, UNREP, UNMFREO

Formation SIL Bac Pro Productions Aquacoles Directeurs - Fiche d'inscription

<u>NOM :</u>	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

Vous êtes :	Structure organisatrice de l'action : ENSFEA Toulouse
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	Intitulé : Bac Pro Productions Aquacoles Directeurs à distance
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	Code stage / session RenoiRH Formation : NFE0EA0002 – 2022-0001
Enseignant <input type="checkbox"/>	Date : le vendredi 21 janvier 2022
Autre <input type="checkbox"/>	DATE LIMITE D'ENVOI : 11 janvier 2022
Motivations de la demande :	
Développement personnel <input type="checkbox"/>	
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération
Favorable <input type="checkbox"/>	Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP
Défavorable <input type="checkbox"/>	Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP et de l'UNMFREO (envoi groupé)
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	<p>Elsa TARRAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr</p> <p>Chargés de formation : Laetitia COUVERT Corinne GERARD Francis SABIN</p> <p>Assistant : Patrice Weiss (Lyon)</p>	<p>DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Site Clermont Tél : 04 73 42 27 92 Tél : 04 73 42 27 76 Tél : 04 73 42 15 77 Tél : 04 73 42 15 06 Site Lyon Tél : 04 78 63 13 39</p>
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	<p>Sylvaine RODRIGUEZ sylvaine.rodriquez@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Françoise PICOT RLF-chargée de formation TUTAC/AE : Nathalie VICAIRE</p>	<p>DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon Tél : 03 39 59 40 47 Tél : 03 39 59 40 45 Tél : 03 39 59 40 40</p>
BRETAGNE	<p>Eric ROCABOY eric.rocaboy@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistants : Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY</p>	<p>DRAAF Bretagne (Rennes) Tél : 02 99 28 22 04</p> <p>Tél : 02 99 28 22 85 Tél : 02 99 28 22 80</p>
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	<p>Mathilde GUERTIN mathilde.guertin@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Emilie FOUCHET</p>	<p>DRAAF Centre-Val-de-Loire (Orléans) Tél : 02 38 77 40 24</p> <p>Tél : 02 38 77 40 27 Tél : 02 38 77 40 21</p>
CORSE	<p>Véronique BERTOCHÉ veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DRAAF Corse (Ajaccio) Tél : 04 95 51 86 74</p>
GUADELOUPE	<p>Gabrielle ECHARD-LEBLANC gabrielle.echard-leblanc@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81</p>
GRAND-EST	<p>Isabelle DE MAURAIGE isabelle.de-mauraigne@agriculture.gouv.fr formco.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistants : Laurence WEBER et Alain GILLET Assistante : Brigitte LECORNEY</p>	<p>DRAAF Grand-Est (Châlons) Tél : 03 26 66 20 25</p> <p>Tél : 03 26 66 20 16 et 20 21</p> <p>Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 66</p>
GUYANE	<p>X formation.DAAF973@agriculture.gouv.fr</p> <p>Déléguée régionale GRAF : Josiane SARANT josiane.sarant@educagri.fr</p>	<p>DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77</p> <p>LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26</p>
HAUTS-DE-FRANCE	<p>Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr formco.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Sonia LESAGE (Amiens) Assistante : Nadine DEUWEL (Lille)</p>	<p>DRAAF Hauts-de-France (Amiens) Tél : 03 22 33 55 49</p> <p>Tél : 03 22 33 55 39 Tél : 03 62 28 40 76</p>
ILE-DE-FRANCE	<p>Agents enseignement agricole :</p> <p>Robert KRIER-KOLYADA formco-ea.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr</p> <p>Agents DRIAAF et DDI : Thierry DUCLOS sgc-sgamm-formation-agriculture@paris.gouv.fr</p>	<p>DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78</p> <p>Préfecture de région Ile-de-France</p>

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	Chantal ROSA-ARSENE chantal.rosa-arsene@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 50
MAYOTTE	Nadine FONTAINE nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	Véronique LEFEBVRE veronique.lefebvre@agriculture.gouv.fr formation.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	DRAAF Normandie (Caen) Tél : 02 32 18 95 23 Tél : 02 31 24 99 08 Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE-AQUITAINE	Mickael TRILLAUD drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET Assistants : Annick COMBROUZE	DRAAF Nouvelle Aquitaine (Limoges) Tél : 05 87 79 85 13 Tél : 05 87 79 84 56 Tél : 05 87 79 84 61
OCCITANIE	Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Assistants : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	DRAAF Occitanie (Toulouse) Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Tél : 04 67 10 19 12
PAYS-DE-LA-LOIRE	Bérengère KIRION berengere.kirion@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr Assistants : Françoise CASSARD	DRAAF Pays de la Loire (Nantes) Tél : 02 72 74 70 14 Tél : 02 72 74 72 12
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr formco.draaf-paca@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistants : Patricia PARAVISINI et Jean-Maxime SAYAH	DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) 06 88 27 87 82 Site Avignon 06 68 98 97 90 Site Marseille 04 13 59 36 33 et 36 41
REUNION	Elodie SAVIGNAN elodie.savignan@agriculture.gouv.fr formco.daafr974@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DAAF de La Réunion (St Denis de La Réunion) Tél : 02 62 30 88 53 Tél : 02 62 30 89 47

Mise à jour le 01/12/2021

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site FORMCO : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/>

[Délégations régionales](#)

Accueil > Trouver une formation > Délégations Formation

[Espace Admin. Centrale](#)

Délégations Formation

Vous pouvez accéder à l'offre de formation organisée par les Délégations Régionales à la Formation Continue des D(R)AAF et par la Délégation d'administration centrale à la formation continue.

[[Télécharger les coordonnées des équipes des délégations formation](#)]